

IDinformation	123
TitreFr	Communiqué Radio
TitreEN	--
DescriptionFr	sensibilisation sur le respect des mesures barrières lors de la fête du ramadan 2020
DescriptionEn	--
Auteur	Ministère de l'administration territoriale
TypeR	Image



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
DEPARTEMENT DU DIAMARE



CHEFFERIE DE PREMIER DEGRE MAROUA  
B.P. 312 Maroua – Cameroun- Tél.: 696 88 43 55 – E-mail : bakarybakary99@yahoo.fr ;

## COMMUNIQUE RADIO N° 05 /LMDAT-MRA/2020

Le contexte Covid -19 obligeant, sa Majesté EL HADJ BAKARY YERIMA BOUBA, Lamido de Maroua, en sa qualité de Amir Al-Moumine c'est-à-dire le Commandeur des croyants informe tous les fidèles musulmans de la ville de Maroua et de ses environs de ***l'Annulation de la prière de l'Aïd el Fitr, marquant la fête de fin du Ramadan au champ de prière de Dougoï le Samedi 23 Mai ou Dimanche 24 Mai 2020.***

Néanmoins, chaque fidèle est autorisé à se recueillir dans son domicile avec sa famille tout en respectant les mesures de barrières strictes contre le Covid-19 :

- le port obligatoire des masques,
- le lavement des mains à l'eau propre et coulante et au savon,
- les mesures de distanciation sociale,

Tout Imam ou fidèle allant à l'encontre de cette interdiction sera simplement interpellé par les Forces de Maintien de l'Ordre qui veillent à l'application des mesures barrières en cette période de pandémie.

Par contre, le Lamido de Maroua rappelle aux populations que les visites dans les familles sont formellement interdites, les parents d'enfants sont tenus de veiller à ce que les enfants ne sortent pas.

Le Lamido de Maroua compte sur la bonne compréhension de tous.

**Copies :**

- Gvneur/EN (pour info)
- Préfet/Dia (pour info)
- tous chefs de Canton
- Médias

9 MAY 2020  
Le Lamido de Maroua  
  
  
BAKARY BOUBA  
Lamido de Maroua

dateE	13/10/2020
datedecreation	19/05/2020
tag	covid-19, precaution, prevention
Categorie	Prévention
cat_lieu	Région de l'Extrême-nord